



DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SÈVRES



COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

PROCÈS-VERBAL N° 33 – REUNION DU 10 AVRIL 2025

Président :	M. GODET Jean-Pierre
Vice-Président :	M. GILBERT Francis
Secrétaire :	M. PETIT Jean-Jacques
Membre présent :	
Membre coopté :	
Membre excusé :	
Membres en consultation par voie électronique :	Mme GEOFFRIAUD Marie-Christine M. BAUDOUIN Gilles, GODET Jean-Pierre, PETIT Jean-Jacques, RAMBAUD Alexandre

MODALITÉS DE RECOURS

Toutes les décisions sont susceptibles d'Appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.

Les frais de procédure, soit la somme de 77.00 €, seront débités du compte du club appelant.

Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs.

Les membres de la commission ci-dessous, licenciés dans les clubs, ne prennent part ni aux débats ni aux décisions, lorsque leur club est concerné :

- M. GODET Jean-Pierre – FC Inter Bocage
- M. GILBERT Francis – ES AFP
- M. PETIT Jean-Jacques – US Vrère St Léger de Montbrun
- M. RAMBAUD Alexandre – L'Absie Largeasse MC
- Mme. GEOFFRIAUD Marie Christine – ES AFP
- M. BAUDOUIN Gilles – US Pexinoise

Le procès-verbal n°32 du 03 avril 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents.



**COMMISSION DÉPARTEMENTALE
SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX
Procès-Verbal n°33 / Réunion du 10 avril 2025**

DOSSIER TRANSMIS PAR LA COMMISSION DE DISCIPLINE

Match N° 28725823 Cerizay Portugais AS (1) – Gatifoot (2) en Séniors D2 Poule Nord du 23 Mars 2025

Arbitre M. Stéphane GINGREAU

La commission Sportive, Litiges et Contentieux reprend le dossier transmis par la commission départementale de Discipline avec son PV n°29 du 02 avril 2025.

En référence à l'article 4.1.1.A du règlement disciplinaire extrait des Statuts et Règlements FFF saison 2024/2025 :
« *Les commissions sportives compétentes sont en charge des modalités d'application des sanctions de suspension de terrain, de match à huis clos et de fermeture de l'espace visiteur à l'extérieur* ».

De fait, la commission Sportive Litiges et Contentieux du District 79 demande au club de Cerizay Portugais AS de proposer à ce même District un terrain homologué, compatible au huis clos et situé à au moins 30 kms de son adresse officielle. Un accord écrit et officiel de la Mairie concernée par l'accueil de la rencontre devra accompagner la proposition.

Sont concernées, les rencontres de Championnat Séniors Départemental 2 Poule Nord :

- n°28725865 Cerizay Portugais AS (1) – Nueillaubiers FC (2) du 27 avril 2025 15 heures.
- n°28725878 Cerizay Portugais AS (1) – ES Beaulieu Breuil (1) du 18 mai 2025 15 heures.

Cette proposition de terrain faite en bon et due forme devra parvenir par la voie officielle au siège du District 79 au plus tard 10 jours avant les dates des rencontres indiquées ci-dessus.

En référence à l'article 2.1.C du règlement disciplinaire extrait des Statuts et Règlements FFF saison 2024/2025 :
« *Violation des Statuts et Règlements des instances du football français, qui ne relève pas du champ de compétence dévolu réglementairement à un autre organe, non-respect ou non application d'une décision prononcée par lesdites instances* ».

De fait, en cas de non-respect de l'ensemble des conditions indiquées ci-dessus, la commission Sportive, Litiges et Contentieux transmettra le dossier à la commission compétente qui prononcera les sanctions disciplinaires à appliquer.

FORFAITS

Amende de 32€ :

- ⊛ Match n° 30148568 Amical Sauzéen (1) / Celles verrines (4) en Séniors D5, Niveau 1, poule F.
 - **Celles Verrines 3^{ème} forfait.**
- ⊛ Match n° 30148109 St Martin du Fouilloux (1) / Chatillon Pompaire (2) en Séniors D5, Niveau 2, poule C.
 - **St Martin du Fouilloux 3^{ème} forfait.**
- ⊛ Match n° 30145776 Niort Souché (2) / AFP (4) en Séniors D5, Niveau 2, poule D.
 - **Niort Souché 1^{er} forfait.**



COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

Procès-Verbal n°33 / Réunion du 10 avril 2025

- ⌚ Match n° 30144465 Chiché (2) / Vergentonnaise (2) en Séniors D5, Niveau 1, poule B.
 - **Vergentonnaise 1^{er} forfait.**
- ⌚ Match n° 30148368 Voulmentin (3) / Interbocage (4) en Séniors D5, Niveau 2, poule B.
 - **Voulmentin 3^{ème} forfait.**
- ⌚ Match n° 30145196 Paizay le Tort (2) / Pays Mellois (4) en Séniors D5, Niveau 2, poule E.
 - **Pays Mellois 1^{er} forfait.**
- ⌚ Match n° 53039365 Sammarcolles (1) / Smarves iteuil (1) en Séniors Féminines à 8, Poule B.
 - **Smarves Iteuil 1^{er} forfait.**

Amende de 21€ :

- ⌚ Match n° 53038439 FC Les Gâtinaises (1) / Lusignan (1) en u16-u18 F à 11, Poule B.
 - **Lusignan 1^{er} forfait.**
- ⌚ Match n° 53036949 Montmorillon (2) / Neuville (1) en u16-u18 F à 11, Poule C.
 - **Neuville 2^{ème} forfait.**
- ⌚ Match n° 30110380 GJ Cœur de Bocage (2) / GJ ETSO (1) en u17 D2, Poule A.
 - **GJ ETSO 2^{ème} forfait.**
- ⌚ Match n° 30113971 Nueillaubiers (2) / Gatifoot (3) en u13 D4, Poule B.
 - **Gatifoot 1^{er} forfait.**
- ⌚ Match n° 53035651 Nieul l'Espoir (1) / GJ 3 Vallées 86 (2) en u14-u17 F à 8, Poule C.
 - **GJ 3 Vallées 86 2^{ème} forfait.**
- ⌚ Match n° 30114714 Nueillaubiers (2) / Vasléenne (2) en u15 à 7, Poule A..
 - **Vasléenne 2^{ème} forfait.**

FORFAIT GENERAL

- De l'équipe Séniors D5, niveau 1, poule F, de **l'ES Celles Verrines.**

Les adversaires hebdomadaires de cette équipe seront alors exempts au calendrier. Tous les résultats de cette équipe ont été annulés (art.19 B-6, des RG de la LFNA).

- De l'équipe Séniors D5, niveau 2, poule C, du **FC St Martin du Fouilloux.**
- De l'équipe Séniors D5, niveau 2, poule B, de **l'ES Voulmentin St Aubin.**

Le dernier adversaire de ces équipes sera alors exempt au calendrier. Tous les résultats de ces équipes sont conservés (art.19 B-6, des RG de la LFNA).

FMI OU FEUILLE DE MATCH EN RETARD

Amende de 25€ au club désigné en gras :

- Match n° 30145774 **Pays Néo-Créchois** (4) / Niort Pexinoise (2) en Séniors D5, Niveau 2, Poule D.



COMMISSION DÉPARTEMENTALE
SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX
Procès-Verbal n°33 / Réunion du 10 avril 2025

DECLARATIONS TOURNOIS / RASSEMBLEMENTS

Frais de déclaration Tournois / Plateaux : 26 €

➤ Du club du **FC Bressuire** : tournoi féminin séniors le 23 mai 2025 au stade de Chambroutet. La commission précise toutefois que « *l'engagement des équipes est conditionné à une éventuelle participation à des compétitions officielles du District qui se dérouleraient ce jour-là et qui restent prioritaires sur le tournoi* ».

➤ Du club de **Lezay** :

- Tournoi u11 / u13 le 07 juin sur le stade de Lezay.
- Tournoi u15 le 08 juin sur le stade de Lezay.

La commission précise toutefois que « *l'engagement des équipes est conditionné à une éventuelle participation à des compétitions officielles du District qui se dérouleraient ce jour-là et qui restent prioritaires sur le tournoi* ».

➤ Du club de **St Amand/Sèvre** : Rassemblement u9 le 1^{er} mai sur le stade de St Amand/Sèvre. La commission précise toutefois que « *l'engagement des équipes est conditionné à une éventuelle participation à des compétitions officielles du District qui se dérouleraient ce jour-là et qui restent prioritaires sur le tournoi* ».

➤ Du club du **FC Boutonnais** : Rassemblement des « *p'tits crampons* » le 1^{er} mai sur le stade de Chef Boutonne. La commission précise toutefois que « *l'engagement des équipes est conditionné à une éventuelle participation à des compétitions officielles du District qui se dérouleraient ce jour-là et qui restent prioritaires sur le tournoi* ».

➤ Du club du **Stade Vouilletais** : Tournois u11-u13 le lundi 21 avril sur le stade de Vouillé. La commission précise toutefois que « *l'engagement des équipes est conditionné à une éventuelle participation à des compétitions officielles du District qui se dérouleraient ce jour-là et qui restent prioritaires sur le tournoi* ».

Tournois / Plateaux autorisés sous réserve que tous les joueurs/joueuses soient licencié(e)s F.F.F. et que ce jour-là, le terrain ne soit pas occupé par une compétition officielle.

Le Secrétaire
Jean-Jacques PETIT

Le Président
Jean-Pierre GODET



**COMMISSION DÉPARTEMENTALE
SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX**
Procès-Verbal n°33 / Réunion du 10 avril 2025



COUPE DES DEUX-SEVRES
1/4 de finales

Coupe Des Deux-Sèvres / Unique				Poule Unique		31	
Dimanche 20/04/2025							
J7	53285879	57891.1 525269	Chauray Fc 3	- 522232	Vrere St Leger De M. 1	15H	Stade Municipal 3 Annexe 2 Rue Du Stade 79180 CHAURAY
J7	53285880	57892.1 541521	Nueillaubiers Fc 2	- 553888	Val De Boutonne Foot 1	15H	Stade Armand Tuzelet 1 3 Rue De La Fabrique 79250 NUEIL LES AUBIERS
J7	53285877	57889.1 564509	Aiffres Fors Prahecq 1	- 546424	Airvo St Jouin Fc 1	15H	Stade Jacques Michelet Place Rene Cassin 79230 AIFFRES
J7	53285878	57890.1 590241	Pays De L Ouin Fc 1	- 520570	Terves Esperance 1	15H	Stade Pierre Martin 21 Rue Du Moulin Des Champs 79700 MAULEON



COUPE SABOUREAU
1/4 de finales

Coupe Saboureau / Unique				Poule Unique		30	
Dimanche 20/04/2025							
J7	53286152	57893.1 526961	Louzy Es 1	- 507340	Coulonges Thouarsais 1	15H	Stade De L' Étoile Rue Du Stade 79100 LOUZY
J7	53286153	57894.1 560578	Clazay Bocage Fc 1	- 545021	Fayenoirterre Es 1	15H	Stade André Drochon Route De La Chataigneraie 79380 LA FORET SUR SEVRE
J7	53286154	57895.1 563636	Bessines Asppt 1	- 520162	Niort St Liguairre Ol 3	15H	Stade Des Gardoux Rue De La Levee De Sevreau 79000 NIORT
J7	53286155	57896.1 582376	L Absie Larg. Mout. 1	- 553888	Val De Boutonne Foot 2	15H	Stade Municipal Route De Niort 79240 L ABSIE



**COMMISSION DÉPARTEMENTALE
SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX**
Procès-Verbal n°33 / Réunion du 10 avril 2025



**COUPE DES RESERVES
1/4 de finales**

Coupe Des Réserves / Unique	Poule Unique	32
Dimanche 20/04/2025		
J5 53288936 57932.1 545731 Aubinrorthais Es 3 - 507422 Moncutant Sa 4	15H	Stade De Rorthais Rorthais 79700 MAULEON
J5 53288934 57930.1 546422 Celles-Verrines Es 3 - 563636 Bessines Asptt 2	15H	Stade De La Boissière Route De Chize 79370 CELLES SUR BELLE
J5 53288933 57929.1 553454 Beaulieu Breuil Es 3 - 523946 Le Tallud Eveil 4	15H	Stade Municipal Breuil Chaussée Breuil Chaussee Route De Clazay 79300 BRESSUIRE
J5 53288935 57931.1 561222 Fc Autize 4 - 590217 Pays Mellois As 3	15H	Stade De La Richardière Terrain Honneur Route De Saint Pompain 79160 COULONGES SUR L AUTIZE

Sous réserves de procédures en cours ou à venir

**COMMUNIQUE
SENIORS 5^{ème} DIVISION**

Compte tenu des différents reports et des équipes encore en compétition en Coupe des Réserves, la commission Sportive, Litiges et Contentieux replanifie la dernière journée du championnat de 5^{ème} division, **Niveau 1**, initialement prévue le 27 avril 2025, au **18 mai 2025**.

Pour information : des rencontres de 5^{ème} division pourront se planifier le 11 mai 2025 sous réserve d'accord entre les deux clubs, d'accord de la commission Sportive du District et sous réserve d'aucun enjeu sportif (équipes pouvant être concernées par la montée en division supérieure).

La dernière date planifiable étant le 18 mai 2025.